

GRÉZIEU-LA-VARENNE



une commune des monts du lyonnais

éditorial du maire

« Le moi est haïssable » a dit Pascal.

Pourtant, après vingt-huit ans de fonction, je suis obligé de parler de moi, c'est-à-dire des conseils que j'ai présidés et qui ont précédé le conseil en exercice.

En 1944, nous avons pris cette commune ayant à peine 1 000 habitants, puisque exclusivement rurale, et dépourvue de beaucoup de commodités, même de ces monuments qui portent le nom d'un empereur romain.

C'était la politique d'avant-guerre de presque toutes les communes de France. Pendant six ans une équipe prenait le pouvoir et n'avait à cœur qu'une seule chose : dépenser moins d'argent que la précédente pour continuer à avoir les suffrages des électeurs. Malgré cela les citoyens changeaient d'équipe, votant pour une autre qui promettait de moins dépenser encore.

Cette politique a été néfaste et stérile et a abouti, après la libération, à une explosion des besoins enfin sentis, souhaités et exigés par la population.

GREZIEU approche de 3 000 habitants et selon toute vraisemblance dépassera 12 000 en l'an 2000.

Les édiles municipaux qui ont sollicité les suffrages des citoyens et ont été élus ont une grande disponibilité dans l'évolution qui va s'accélérer. Ils ont un impératif qui doit les guider : c'est de se rendre compte que la commune est devenue une véritable entreprise. Et pour qu'une entreprise prospère, il est indispensable qu'il y ait entente entre ses dirigeants.

Bien convaincus de ces vérités, ils constateront que GREZIEU n'est plus un village et œuvreront pour le développement harmonieux de cette petite cité en pleine croissance.

LE MAIRE.

Si Grézieu m'était conté...

Pendant les premiers siècles de notre ère, Rome nous dominait entièrement. Grézieu n'existait sans doute que sous la forme de quelques cabanes gauloises couvertes de chaume et de roseaux.

Se trouvant sur le trajet de la voie romaine qui conduisait de Lyon à l'Atlantique et au point de jonction des deux aqueducs amenant à Lugdunum l'un les sources captées vers Yzeron, l'autre celles collectées au-dessus de Pollionnay, le site de Grézieu dut très vite servir de poste de guet et de garnison.

Le trafic commercial et militaire, qui se développa grâce à la nouvelle voie, fit certainement s'établir auberges et relais de chevaux; malgré la rareté des documents sur cette époque, nous pouvons dire que cette voie a participé à la naissance de notre village.

Pendant tout le moyen âge, la région de Grézieu subit les heurs et malheurs de la ville de Lyon: Gallo-Romains, Francs, Burgondes, Ostrogoths, Wisigoths, Vandales, Alains, Huns, Arabes, s'y côtoyèrent, s'y mêlèrent, s'y entretinrent à tel point qu'il faut être grand clerc pour savoir correcte-

ment l'histoire de cette époque.

Il est par contre certain que ces afflux humains de tous les pays n'ont pu occuper notre sol au cours des siècles sans laisser de traces dans le sang de nos concitoyens et, quand nous ajoutons les apports coloniaux, les reliquats des guerres modernes, les déplacements plus pacifiques des travailleurs, nous pouvons nous demander d'où nous venons et qui nous sommes.

Nous ne nous tromperons pas en répondant: nous sommes français, mais notre sang est bien préparé pour faire de nous de bons européens et même de bons internationaux.

Une deuxième naissance eut lieu en 913. Un certain Guillaume I^{er}, dit le Pieux, duc d'Aquitaine et comte de Mâcon, fondateur de l'abbaye bénédictine de Cluny en 909, songeait aussi à s'annexer le comté de Lyon. Il y réussit, fit bâtir la première église de « Grézieux », en fit don au chapitre de saint Just, dont les chanoines étaient seigneurs de Grézieu et autres lieux. Ce fut la naissance de la paroisse de Grézieu-la-Varenne.

Les chanoines fortifièrent le bourg, y bâtirent un châ-

teau dont il ne nous reste que les bases de deux tours, une de section ronde qui servait à la défense et une rectangulaire affectée au guet. Cette dernière avait à l'origine 25 m de hauteur; elle fut tronquée d'environ la moitié en avril 1822, et cela est bien regrettable. De même qu'il est aussi regrettable qu'à une époque beaucoup plus récente, en 1936, nos édiles firent démolir la dernière porte faisant partie du mur d'enceinte. Le passé n'intéresse pas tout le monde.

Puis vint la grande Révolution, celle de 1789. Grézieu-la-Varenne, qui alors s'écrivait avec un x terminal, en subit les secousses comme toute la France. On pourchassa dans ses bois les nobles, les prêtres et les religieuses, les insurgés de Lyon et les jeunes insoumis des levées en masse, qui étaient volontaires mais préféraient la mousse de nos bois aux dangers des fusillades.

La malheureuse église, dépouillée au profit de la nation de tous ses objets du culte et ornements de valeur, menait alors une vie peu religieuse, et retentissait de chants et discours pas très évangéliques.

Elle fut le siège de tous les comités révolutionnaires, de surveillance, de salut public qui se succédèrent. Elle fut temple de Raison, temple de l'Etre Suprême, lieu de réunion des Montagnards, des Jacobins, des sans-culottes,

des sociétés secrètes de toutes nuances, et cela au même rythme accéléré qu'à Paris.

Elle était aussi maison communale et ne retrouva entièrement sa vraie destination que sous Louis XVIII.

Notre commune, qui avait succédé à la paroisse pour l'administration civile, en avait conservé les limites et, de ce fait, comprenait Craponne.

Elle s'appelait d'ailleurs officiellement « Grézieu-la-Varenne et Craponne ». Son premier maire, fut Jean Perret, désigné le 23 septembre 1792 par cooptation. Il fut remplacé par François Pelletier, le 2 décembre de la même année, élu après un vote régulier et public. A cette époque ces postes n'étaient pas de tout repos. Il fallait un certain courage civique pour les accepter.

Après la tourmente révolutionnaire et les guerres sans fin de l'Empire, la vie paroissiale reprit le dessus. Les révolutions parisiennes de 1830 et 1848, les changements de monarques : Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, République, Napoléon III s'apprenaient à retardement et ne troublaient guère la vie quotidienne. Seule la « tête » des monnaies changeait, ce qui enchante les numismates modernes.

La bonne entente entre Grézieu et Craponne ne dura

électricité générale

R. RIVOIRE

Le Revet

69 - GREZIEU-LA-VARENNE

Tél. 48-44-99

chauffage électrique

VILLAS • MAGASINS

INDUSTRIE • BATIMENT

pas. Craponne voulait l'indépendance. Cela débuta par des questions religieuses; l'église de Grézieu était trop éloignée, les chemins de liaison mauvais, les vieillards privés d'offices, les mourants privés de prêtres. Craponne obtint une cure, succursale de Grézieu.

Cela continua sur le plan civil, par des prises de position sur les dépenses communales, des refus de signer les registres, les budgets, des échanges épistolaires entre partisans de l'unité et partisans de la cession, des appels à l'autorité venant des deux parties et contenant des arguments et des appréciations qui manquaient quelque peu de douceur.

La séparation entre les deux communes fut proclamée en mairie de Grézieu le 23 juin 1836 par la lecture d'une ordonnance royale de Louis-Philippe qui érigeait Craponne en commune particulière.

En 1868 l'église bâtie en 913 fut jugée vétuste et trop petite. Orientée est-ouest, avec cimetière et puits communal à ses côtés; elle avait résisté 956 ans. L'église actuelle fut inaugurée en 1871; elle coûta 72 000 F. On avait changé son orientation qui devint nord-sud. On garda le puits dont les eaux d'infiltration traversent toujours les terrains sanctifiés par près de mille ans d'ensevelissements.

Marcel PORPHYRE.

Renseignements généraux sur la Commune

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

CI. DRILLARD

avenue Lucien-Blanc

tél. 48-43-65

Maison fondée en 1873

GARAGE PAUL BERLIER

REPARATION ET VENTES
TOUTES MARQUES

Place des Platanes
69 - Grézieu-la-Varenne
Tél. 48-43-62

Situation géographique

La commune entière fait partie du Bassin du Rhône. Elle est arrosée par l'Yseron, la Chaudanne, le Mercier, le Ratier, le Ponterle.

Superficie : 744 hectares.

Latitude (église) : 45° 44' 52" Nord.

Longitude (église) : 4° 41' 33" Est de Greenwich.

Altitude :

- Point le plus bas : l'Yseron, vers le pont Chabrol : 245 m.
- Place de l'As de pique : 332 m.
- Point le plus haut : vers le nouveau réservoir du Recret : 570 m.

Progression de la population

1809	460	1921	1 034
1817	554	1926	1 104
1881	1 018	1931	1 028
1886	1 155	1936	1 026
1891	1 055	1946	1 002
1896	1 071	1954	1 175
1901	1 073	1962	1 475
1906	1 087	1968	1 849
1911	1 090	1971	2 123

Le jumelage avec Finale Emilia

Depuis 1966, Grézieu est jumelé avec Finale Emilia, ville italienne située dans la plaine du Pô, dans le triangle Ferrare, Modène, Bologne. C'est une commune de 10 000 habitants, dont les monuments — un château fort imposant, la tour de l'Horloge, l'Hôtel de Ville — attestent l'importance ancienne. Elle produit des fruits et de la betterave à sucre; elle possède des distilleries, des industries sucrières et charcutières.

Finale a été choisie en souvenir d'un de ses enfants, Francisco Casseti, réfugié à Grézieu à la suite de persécutions politiques en 1850, et qui devint maire de notre commune de 1870 à 1874 et de 1878 à 1884. Il repose dans notre cimetière, dans une modeste tombe, caractérisée par une épitaphe de libre penseur.

Ce jumelage qui avait bien débuté en 1966 est quelque peu en sommeil, depuis quelques années. Il faut souhaiter une vie nouvelle à cette initiative européenne.

Renseignements administratifs

Le conseil municipal

Maire : M. Joël Chotard — 48-43-10

Maire adjoint : M. Guy Paya, directeur de l'école — 48-43-10

Conseillers municipaux :

MM. Louis Veyret, directeur général des hospices — 48-47-25
René Lachanat, médecin — 48-25-65
Francis Mathevon, commerçant — 48-43-29
Claude Thollot, service des eaux — 48-71-68
Jean Allouis, blanchisseur
René Chauffard, menuisier — 48-43-74
Henri Faure, menuisier — 48-43-20
Henri Curtil, ingénieur chimiste — 48-44-46
Michel Dumortier, chimiste — 48-45-24
Marcel Porphyre, professeur technique retraité — 48-46-72
Eugène Catalon, directeur d'école honoraire — 48-43-78
Frédéric Debiesse, fabricant de soieries — 48-40-64
Marc Bayard, technicien bâtiment — 48-44-71
Joseph Goubier, professeur
Pierre Tuillon, médecin — 48-44-17

Réunions du conseil

En principe une réunion publique par mois, généralement le dernier samedi du mois. Les jours et heures sont indiqués par articles de presse et par affichage sur les trois panneaux municipaux.

Les commissions municipales

Les questions à traiter ou les difficultés à résoudre sont centralisées par le maire et son adjoint, soumises à la commission compétente qui recherche et étudie les solutions possibles; son rapporteur présente ensuite ses solutions au conseil municipal.

Les commissions ont essentiellement un rôle de préparation et d'étude; elles proposent, émettent des vœux, font des suggestions.
Le conseil municipal a seul pouvoir de choisir la solution qui lui semble la meilleure. Il décide et prend des délibérations.

C'est au maire et à son adjoint qu'échoit le rôle de faire exécuter les décisions prises. Tous les conseillers ont bien entendu la mission de contrôler l'exécution.

Agent CITROEN

LOUIS GAYET

Route Nationale

« Les Quatre Chemins »

69 - GREZIEU-LA-VARENNE

Tél. 48-44-56

Marcel NEANT

TAXI

JOUR ET NUIT

69 - Grézieu-la-Varenne

Tél. 48-43-34

Télétaxi : 28-13-14

Ouvert le dimanche

ACTUEL CONFORT

Numéro 1 des éléments
sur mesure de la cuisine
Meubles contemporains et
de style

N° 89 — CRAPONNE

Tél. 48-45-90

Les commissions

Commission administrative et financière : MM. Chotard, Paya, Veyret, Lachanat, Curtil, Porphyre, Tuaillon.

Commission Urbanisme : MM. Curtil, Thollot, Dumortier, Goubier, Tuaillon.

Commission des écoles : MM. Faure, Lachanat, Catalon, Bayard, Veyret.

Commission des bâtiments communaux : MM. Chauffard, Thollot, Debiesse, Bayard.

Commission Voirie et Environnement : Voirie : MM. Mathevon, Allouis, Chauffard, Bayard, Goubier.

Environnement : MM. Goubier, Faure, Dumortier, Debiesse.

Commission agricole : MM. Thollot, Allouis, Chauffard, Goubier.

Commission action sociale : MM. Lachanat, Veyret, Chauffard, Dumortier, Tuaillon.

Commission Jeunesse, Sports et Culture : MM. Tuaillon, Bayard, Faure, Dumortier, Porphyre, Catalon.

Commission restaurant d'enfants : MM. Chotard, Paya, Lachanat, Chauffard, Faure.

Commission Information et Vie Economique :

Information MM. Debiesse, Dumortier, Catalon, Bayard.

Vie Economique : MM. Dumortier, Mathevon, Allouis, Faure, Debiesse.

Commission du jumelage avec Finale Emilia : MM. Chotard, Veyret, Lachanat, Faure, Paya.

Bureau d'aide sociale : MM. Chotard, Allouis, Thollot, Porphyre, Tuaillon.

Syndicat intercommunal des Monts du Lyonnais : MM. Chotard, Curtil, Lachanat, Goubier.

Le conseiller général

M. Jean Villard, 12, montée de Verdun, Tassin la Demi-Lune. Tél. : 34-38-52.

Le personnel communal

Les services municipaux sont assurés par :

une secrétaire de mairie : M^{me} Pesqui.

deux employées de bureau : M^{me} Faure et M^{me} Rocca.

un garde champêtre : M. Poizat.

deux cantonniers : MM. Rivoire et Lainé.

deux femmes pour le service du restaurant : M^{mes} Dumas et Benoit.

quatre femmes de service et d'aide aux écoles.

A. GOUTAGNY

**Meubles — Literie —
Salons**

CRAPONNE

TOUT POUR ENFANTS
MEUBLES DE JARDINS

Tél. 48-40-62

VOTRE OPTICIEN

**OPTIQUE
POIGNANT**

90, av. Ed.-Millaud

CRAPONNE

45, av. de la République

TASSIN

24, rue de Trion

LYON-SAINT-JUST

Les propriétés et bâtiments communaux

Les bâtiments de la mairie et de l'école. Mairie : une salle de réunions, bureau du maire, bureau des commissions, secrétariat. Ecoles : quatre classes et trois logements d'instituteurs.

Groupe Lamarque : trois classes.

Quatre classes préfabriquées sur le terrain du boulodrome.

L'église.

La salle des fêtes.

La maison de la poste, qui comprend la poste, le centre médico-social, deux fonds de commerce et sept logements.

Un logement près de l'église.

Le terrain de basket (13,20 ares).

Le terrain du boulodrome (42,96 ares).

Le cimetière (39,70 ares).

Le terrain de l'ancienne gare sur lequel est construit le club des jeunes.

Le bureau d'aide sociale

Il est composé de quatre membres désignés hors du conseil municipal : MM. Jean Faure, Francis Viricel, Claudius Masson, M^{me} Galmard et de quatre conseillers : MM. Porphyre, Tuaillon, Allouis et Thollot. Il est présidé par le maire et se réunit une fois par mois avant chaque conseil municipal.

Ses ressources sont constituées par des subventions départementales et communales.

Le budget communal

Il est difficile de présenter de façon simplifiée le budget d'une commune. Les règles de la comptabilité administrative sont complexes; le jeu des reports d'un exercice à l'autre, d'un compte à un autre sur un même exercice, rend difficile une vue synthétique du budget.

C'est le « compte administratif », établi l'année suivante qui fournit l'état des dépenses et des recettes réelles d'une année fiscale; le budget primitif et son complément, le budget additionnel, étant les instruments de prévision.

COOPERATIVE AGRICOLE DU RHONE

DEPOT DE VAUGNERAY

Fournitures pour
Culture
Elevage
Parcs et jardins

Ouvert tous les matins sauf le
mercredi

électricité générale

A. CHIGNARD

69 - Grézieu-la-Varenne

Magasin : Grande-Rue

Tél. : 48-44-97

INSTALLATIONS
MENAGER

boucherie

REYNAUD

Place de l'Eglise

69 - Grézieu-la-Varenne

Tél. : 48-43-23

Le compte administratif de 1970 fait apparaître que les ressources de la commune se sont élevées à environ 750 000 F. En arrondissant les chiffres, les recettes se décomposent de la façon suivante :

• centimes et taxes, produit des « 4 vieilles »	300 000
• versement de l'Etat, taxe compensatoire sur les salaires	155 000
• produits communaux divers	55 000
• subventions et emprunts	240 000
	750 000

Les principaux chapitres aux dépenses étaient :

— frais pour biens meubles et immeubles	157 000
— frais de personnel	112 000
— participations aux divers syndicats	60 000
— frais de gestion générale, fournitures	50 000
— subventions aux sociétés locales	11 000
— frais financiers	24 000

Avant tout autre considération, il est important de noter que la situation financière de la commune est saine. En chiffres ronds, la dette s'élève à la somme de 710 000 F, ce qui représente un intérêt annuel d'environ 37 000 F. Il y a donc de grosses possibilités d'emprunt, qui vont permettre au conseil de faire des choix judicieux et d'œuvrer pour l'expansion continue de Grézieu. L'expansion de Grézieu, au rythme du doublement de population tous les 10/12 ans, va entraîner de la part des élus des décisions d'investissements (réserves foncières, écoles, réaménagements de la salle des fêtes, équipements sportifs, club des jeunes, participation au syndicat des Monts du Lyonnais, dont le budget va lui aussi augmenter rapidement...).

ACMETAL

Tél. 48-47-01
48-43-66

69 — GREZIEU-LA-VARENNE

Bureaux commerciaux :

Ets Louis ZACHARIE

« PDG » La Part Dieu

Tél. 60-85-31

4, bd Eugène-Deruelle, Lyon 3^e

Constructions métalliques

Couverture — Bardage

Serrurerie

Fermetures « La Cuirassée » - Profils cloofix

Fermetures Guillot Pelletier « Tubfor »

Aciers d'ancrage Halfen

Renseignements pratiques



Mairie

La mairie est ouverte au public tous les jours de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf les mercredis et les dimanches.
Téléphone : 48-43-10.

On peut demander à la mairie : fiches d'état civil individuelles et familiales (sur présentation du livret de famille); extraits d'état civil; cartes d'identité; passeports; carnets de vaccination; certificats de résidence, de propriété, d'hérédité...

La mairie fournit les imprimés de déclaration d'impôt et reçoit les déclarations jusqu'à la date limite.

Services publics

Bureau de poste de Grézieu : 48-43-50

Service des eaux; SDEI, 7, rue du Moulin-Brignais : 48-13-08

EDF District de Craonne, rue Centrale : 48-45-63

Ponts et Chaussées, Tassin, 35, avenue de Lauterbourg : 34-23-33

Perception de Vaugneray : 48-70-74

Contributions directes, Lyon, 2, rue Jacques-de-Boissieu (6^e) : 24-84-46

Contributions indirectes, 3, quai Maréchal-Joffre, Lyon (2^e) : 37-77-35

Notaire : maître Vandel à Grézieu : 48-43-07

Correspondant de presse : M. Catalon : 48-43-78

Taxis :

Néant à Grézieu : 48-43-34

Coopérant à Télétaxi : 28-13-14.

Transports publics Lafond, Lyon, place Benoit-Crépu : 72-15-31

Recette buraliste : Vottchal, place de l'Eglise : 48-46-68

Bibliothèques; école et club des jeunes.

Concessions du cimetière : entreprise Bayard.

Services de santé

Docteurs :

Decalf à Grézieu : 48-47-58

Partensky à Vaugneray : 48-70-58

Lyathaud-Raton à Craponne : 48-42-69

Ferry à Craponne : 48-42-28

Pharmacie : Malzieu-Ponsi à Grézieu : 48-42-57

Dentiste : cabinet de M. Berger mardi toute la journée et samedi après-midi : 23-34-10

Centre médico-social de Grézieu : 48-41-04

Infirmières : M^{lle} Frainier : 48-40-30

Religieuses de Vaugneray : 48-70-07

Hôpitaux :

Hôtel-Dieu, Lyon : 42-12-85

Hôpital Ed. Herriot, Lyon : 84-64-51

Hôpital de l'Antiquaille : 37-50-43

Ambulances :

Roux à Craponne : 48-40-15

Centre anti-poison : 60-99-50

Pompes funèbres générales, Lyon, 8, avenue Jean-Jaurès : 72-31-36

Services de police et de sécurité

Le maire et l'adjoint sont responsables de la police dans la commune.

Pompiers de Vaugneray :

48-70-48

48-71-46

Gendarmerie de Vaugneray : 48-70-21

Garde champêtre de Grézieu, M. Poizat : 48-43-44.

GRAFIC-~~PHOTO~~

J.-L. BESSENAY

NOIR • COULEUR

STUDIO EQUIPE EN ELECTRONIQUE

Portrait, Mariage, Bébé...

Identités, couleur, minute.

Photo - Cinéma.

N

QUALITE • PRIX • SERVICE APRES-VENTE

103, av. Edouard-Millaud — CRAPONNE

Bibliothèque publique

Les bibliothèques existant à Grézieu, appartenant ou gérées par la société d'encouragement aux écoles publiques, l'association des familles, le conseil paroissial, sont regroupées en une seule bibliothèque comprenant des romans, des livres documentaires, des livres pour enfants et pour adolescents.

Plus de trois cents volumes sont ainsi regroupés. De plus une centaine de livres prêtés par la Bibliothèque centrale de prêt sont renouvelés tous les six mois par l'intermédiaire du directeur de l'école. Les dons de volumes d'impressions récentes et en bon état sont possibles. La bibliothèque achète aussi des livres selon ses possibilités financières. Toutes les sociétés, tous les lecteurs peuvent proposer l'achat de livres au comité de gestion et de prêt comprenant : M^{mes} Galmard, Morel, Courtois, Curtil, Charmier, Guggiari, Faure, Argence, Autrand, et MM. Christian Galmard, Paya.

Le club des jeunes participe également à l'animation en fonction de la disponibilité de ses locaux. L'inscription est fixée à 5 F pour une année. Le prêt est alors gratuit. Le maximum de ce prêt est fixé à trois volumes pour une durée de quinze jours. Il a lieu tous les samedis de 14 à 15 heures et les mercredis de 16 à 17 heures, dans une salle de la mairie.

La bibliothèque est ouverte à tous; enfants, jeunes et adultes.

Toutes les personnes intéressées par la lecture seront les bienvenues aux permanences et aux assemblées générales. Pour renseignements complémentaires, s'adresser au siège, à la mairie.

Le Syndicat des Monts du Lyonnais

Syndicat à vocation multiple

Il est encore trop tôt pour en parler longuement et surtout pour en juger. L'historique est simple. Devant l'extension tentaculaire de la communauté urbaine, que devaient faire les dix communes voisines (Vaugneray, Courzieu, Yseron, Messimy, Thurins, Saint-Laurent-de-Vaux, Pollionnay, Ste-Consorce, Grézieu-la-Varenne, Brindas)? Se grouper.

C'est ce que nous avons fait et l'accord a été unanime. Chaque maire s'est rendu compte que nous avions une région magnifique à protéger et à développer, d'autant plus que les statistiques prouvent que c'est la région la plus fréquentée par les Lyonnais au cours des week-ends.

Les deux vice-présidents sont M. MOYNE, maire de Vaugneray, et M. FOUGEROUSSE, maire de Pollionnay.

Le comité syndical est composé de deux délégués par communes, conscients de leurs responsabilités. En tant que président, je tiens à rendre hommage à ce comité dont les réunions sont d'une haute tenue. J'ajouterai que dans l'avenir ce comité aura un rôle considérable à jouer, avec la régionalisation.

Qu'avons-nous fait?

Qu'allons-nous faire?

Quels sont nos buts?

Des chemins ont été refaits, élargis. Et chaque année leur nombre augmentera. Des aires de pique-nique ont été créées et seront bientôt inaugurées — un musée

est en train de se mettre en place à Sainte-Consorce — une piscine sera créée en 1974 et les terrains sont déjà achetés.

Une zone industrielle, décidée depuis deux ans, va se mettre en place. Les contrats sont en cours de préparation avec la Société Centrale d'Equipeement du Territoire (SCET). J'ai une très grande confiance dans cette réalisation qui sera le meilleur facteur d'expansion et permettra d'employer sur place la main-d'œuvre existante.

Je veux confirmer également que non seulement aucune mesure ne sera prise qui pourrait nuire à l'agriculture existante, mais qu'au contraire tout sera mis en œuvre pour la protéger et l'aider.

Je terminerai en affirmant ma foi dans les « Monts du Lyonnais » qui amèneront la prospérité des populations.

Le président,
Joël CHOTARD

AUTO-ECOLE CRAPONNOISE

voitures R6 - TL - R8
code audio-visuel

Daniel PERRIER

cours de perfectionnement

98 avenue P.-Dumont, CRAPONNE
bureaux ouverts de 8 h 30 à 20 h
fermés le lundi matin

Tél. 48-40-53

Prise en charge
Retour à domicile

L'enseignement à Grézieu

Les écoles

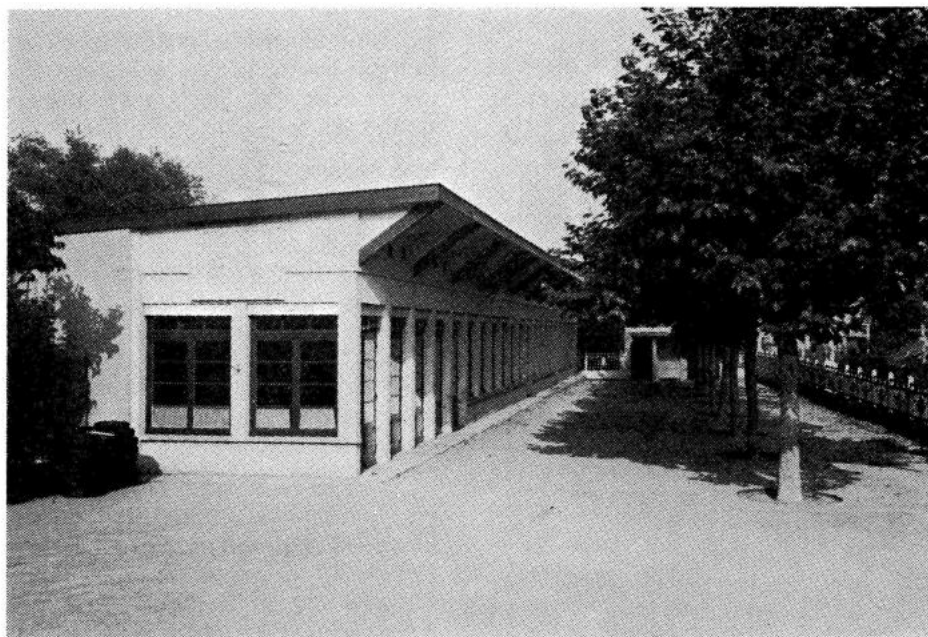
Nous avons la chance, à Grézieu, de disposer de classes groupées par deux ou trois. Certaines communes s'orientent vers cette formule qui évite une trop grande concentration de trois classes ou plus dans une même entrée.

Les enfants de trois à sept ans sont installés au groupe Lamarque. Les trois classes, le préau fermé, le dortoir des tout petits, les sanitaires ont été entièrement rénovés en août 1971. M^{me} Poizat est institutrice dans les sections des petits et des moyens de trois et quatre ans; M^{me} Paya, dans la section des « grands » de cinq ans. Les dames de service pour ces deux classes sont M^{mes} Coquard et Philbert. M^{me} Bayard assure actuellement les remplacements.

Les enfants peuvent fréquenter l'école quand ils sont âgés de trois ans dans l'année d'inscription. Une rentrée supplémentaire est prévue à Pâques pour les enfants qui ont trois ans en début d'année.

A la rentrée de septembre 1972, les classes enfantines ont été transformées en école maternelle autonome, la commune ayant plus de 2 000 habitants. De ce fait, l'âge d'admission est abaissé à deux ans.

Ce sont M^{me} Arago et M^{lle} Nicolas qui assurent l'enseignement dans les deux cours préparatoires où on apprend à lire. Une section est installée dans une des deux classes préfabriquées voisines du boulodrome. L'autre local sera occupé vraisemblablement à la rentrée 1973.



MENUISERIE
CHARPENTE

R. CHAUFFARD

69 - Grézieu-la-Varenne

Tél. 48-43-74

CARRELAGES
ENTRETIEN
REJETEMENT
FAÇADES EN PIERRE

M. MEDINA

69 - Grézieu-la-Varenne

Tél. 48-43-84

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE
GAZ et MAZOUT

A. COCCO

69 - Grézieu-la-Varenne

Tél. 48-43-11

Les cours élémentaires et moyens de huit à douze ans occupent les quatre classes neuves du groupe scolaire de la mairie.

L'inauguration a eu lieu en 1969. M^{me} Ibanez fait la classe au cours élémentaire, 1; M^{me} Gravelleuse, au cours élémentaire, 2; M. Pesqui au cours moyen, 1; M. Paya, directeur de l'école, au cours moyen, 2 et à la classe de fin d'études primaires. Ce cours de fin d'études correspond à une classe de transition d'un C.E.S. et sera transféré au collège d'enseignement de Craponne en 1974 vraisemblablement.

Après le cours moyen 2, les élèves vont au collège d'enseignement général de Craponne, ou au collège d'enseignement secondaire de Tassin, pour l'enseignement public.

Les huit classes actuelles sont équipées de mobilier et matériel éducatif moderne, dont l'achat se fait par tranches annuelles, en accord avec le personnel enseignant.

Les horaires des classes sont les suivants : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30.

Le tiers temps pédagogique officiel peut être appliqué dans de bonnes conditions grâce au stade voisin de l'école, avec terrain de basket, portique et vestiaire, et grâce aussi, au terrain de jeu du boudrome. L'agrandissement du stade actuel est envisagé.

Un projet de construction de classes supplémentaires est à l'étude pour faire face à l'accroissement de la population. L'implantation se ferait dans le terrain

voisin du restaurant scolaire. La municipalité a décidé l'achat de ce terrain.

A midi, tous les enfants peuvent prendre leur repas au restaurant scolaire municipal, voisin de l'école. Ce restaurant a été créé en 1970. Cinquante enfants environ le fréquentent régulièrement.

C'est M^{me} Dumas, cuisinière réputée à Grézieu, qui assure la préparation des repas. M^{me} Benoit s'occupe plus spécialement de la surveillance. La gestion est municipale et la municipalité participe financièrement à cette gestion. Les parents peuvent aller visiter librement le restaurant pendant les repas de leurs enfants.

Une association de parents d'élèves créée récemment, un personnel enseignant stable et la municipalité, pour qui l'école a été, et reste toujours, un souci constant, tout contribue à permettre aux enfants de travailler dans de bonnes conditions.

RADIO — TELEVISION
MENAGER — ELECTRICITE

E. BRIARD

50, av. E.-Millaud

69 - Craponne — Tél. 48-42-62

Laboratoire 48-71-39
(Vaugneray, le matin)

Société d'encouragement aux écoles laïques

La Société d'Encouragement aux Ecoles Laïques de Grézieu-La-Varenne a été fondée selon la loi de 1901, en 1911. C'est donc la société la plus ancienne de la commune.

Elle est affiliée à la Ligue Française de l'Enseignement par l'intermédiaire de la Fédération des Œuvres Laïques du Rhône. Elle adhère également à l'Union des Œuvres Laïques du canton de Vaugneray. Elle a pour but de récompenser les élèves par des jouets, des livres, etc. Elle organise des promenades, conférences, séances de cinéma, etc. Elle aide les coopératives scolaires, ainsi que la colonie de Franc.

Ses ressources proviennent des cotisations de ses sociétaires, des dons, des subventions de la commune ainsi que des fêtes qu'elle organise en cours d'années.

Son bureau est ainsi formé :

Présidents d'honneur : MM. BENOIT et MALATY

Présidente : M^{me} ARGENCE

Vices-présidents : MM. TUAILLON et PAYA

Secrétaire : M^{me} CHARMIER

Trésorière : M^{me} BARLET

Trésorière adjointe : M^{me} MARCEL

Administrateurs : M^{mes} BAZIN Odette, BAZIN Marguerite, DUMORTIER Hélène, GALMARD, IBANEZ, COQUET et MM. CLAIR Emile, VERPILLAT Marcel.

Conseil des parents d'élèves des écoles publiques

Créé en octobre 1971, le C.P.E. est affilié à la fédération départementale des conseils de parents d'élèves de l'Enseignement public du Rhône, « Fédération Cornec ». Il regroupe les parents des enfants qui fréquentent l'école de Grézieu et les représentent auprès des instances locales, départementales ou nationales.

Le C.P.E. milite en faveur d'établissements scolaires plus nombreux, mieux équipés, mieux répartis — de classes moins chargées — de maîtres en nombre suffisant.

Il se propose d'organiser des conférences-débat sur les sujets relatifs à l'éducation (par exemple débat sur les sanctions scolaires). Sa première initiative a été la réalisation d'une étude surveillée. C'est le personnel enseignant qui l'assure avec la participation financière des parents et une subvention municipale.

Composition du bureau :

Président : M. POUGEA, La Barge.

Secrétaire : M^{me} MICHAUD, La Roseaie.

Trésorière : M^{me} BITTEL.

Membres : M^{mes} FOURNIER, MOREL-FOURNIER, MM. CAFIERO, TUAILLON.



La Barge

Les sports

Association sportive de Grézieu (A.S.G.)

En 1948, MM. CHASSIGNOL et CATALON, directeur de l'école, aidés par les trois frères EVELLIER, les trois frères DUMORTIER et d'autres, créaient l'A.S.G.

Douze joueurs formaient alors une équipe enthousiaste certes, mais peu expérimentée. Au village on n'y croyait pas. Et pourtant quel chemin parcouru, un quart de siècle après!

L'A.S.G. compte plus de 90 basketteurs ou basketteuses licenciés. Huit équipes (dont six de jeunes) défendent les couleurs de la commune. Ses équipes se sont octroyé de nombreuses coupes et ont toujours obtenu de bons résultats tant dans les divers championnats qu'en coupe de France UFOLEP.

Depuis 1949, chaque année, la coupe CHOTARD (offerte par M. le Maire), obtient toujours un vif succès populaire et attire de nombreuses équipes régionales.

En 1971, l'A.S.G. a pris une nouvelle extension avec la création d'une section football et d'une section de gymnastique d'entretien.

Les ressources de l'A.S.G. proviennent des cotisations des joueurs, mais surtout d'une part, d'une subvention de la municipalité et d'autre part de la vente du calendrier de l'A.S.G.; calendrier auquel la population réserve toujours le meilleur accueil. Les dirigeants de l'A.S.G. se dévouent pour les jeunes et le sport, mais ils sont bien conscients qu'ils ne pourraient rien faire, sans l'aide importante et indispensable apportée par la population et la municipalité.

Composition du bureau :

Président d'honneur : M. CHOTARD.

Président : Eugène CATALON.

Vice-présidents : MM. BARLET, MONTEUX, VERPILLAT.

Secrétaire : Michel DUMORTIER.

Trésorier : Francis EVELLIER.

Secrétaire adjoint : Jean LAURENT.

Trésorier adjoint : Jean FABRE.

Directeur sportif et responsable section basket : Jean DUMORTIER.

Responsable section football : Guy PAYA (scolaires) et Michel WASTYN (adultes).

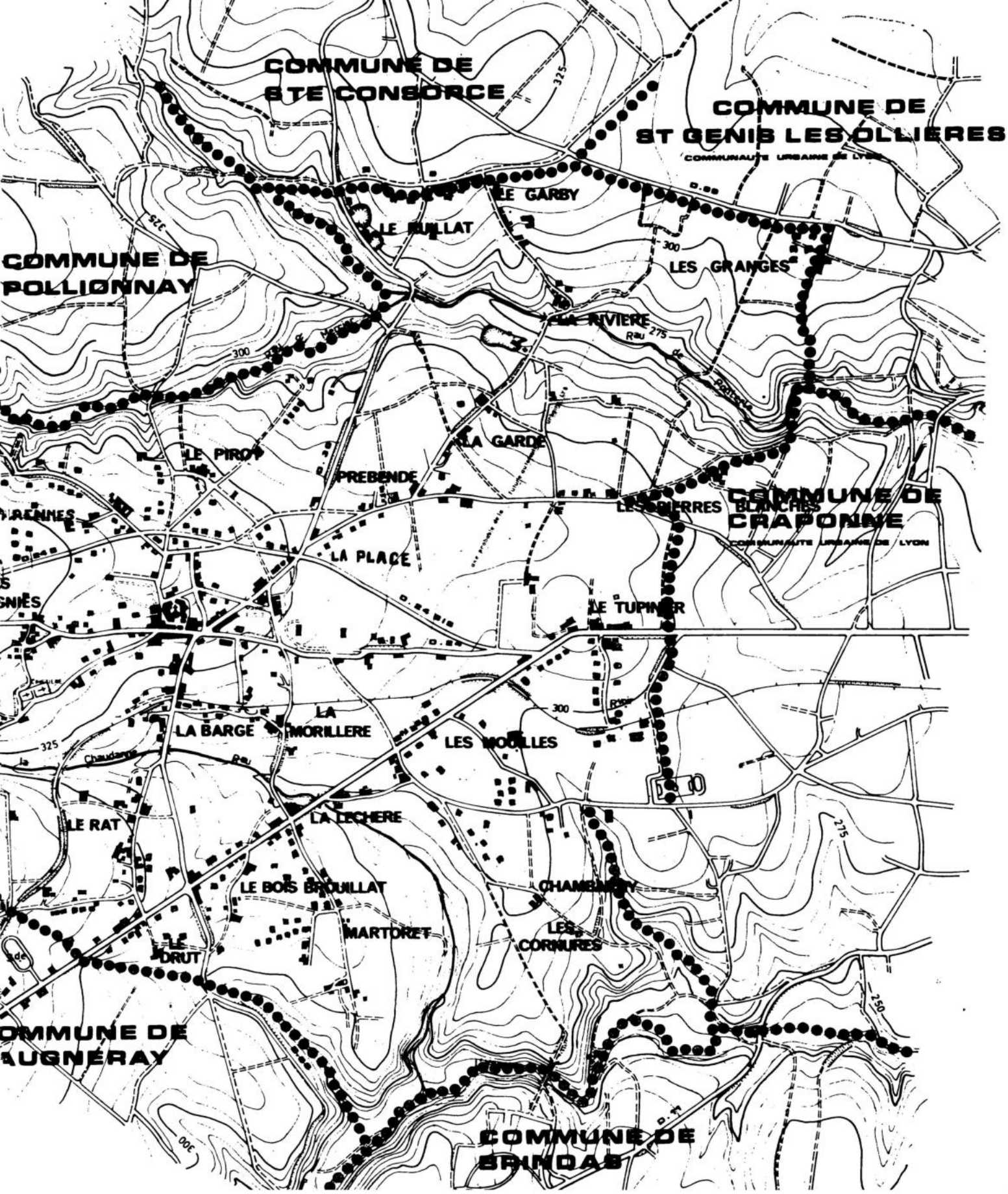
Responsable section gymnastique : M^{me} CURTIL.

Responsables des jeunes et de l'école de basket : Michel et Jean DUMORTIER.

Autres membres du C.A. : BAYARD, VIRICEL, SANCHEZ (entraîneur des minimes).

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE





**Plomberie
Zinguerie
Chauffage**

Jacques PERNOT

« Bois Brouillat »

69 - Grézieu-la-Varenne

C.C.P. Lyon 4732-04

R. M. 015 10 64 69

Téléphone : 48-44-24

CHARBON TRANSPORTS

Fuel domestique

Francis MATHEVON

Chemin du Martoret

69 - Grézieu-la-Varenne

Tél. 48-43-29

Grâce à la vitalité de l'A.S.G. la commune de Grézieu a été classée 5^e des communes du Rhône pour l'indice de sportivité (nombre de licences sportives par rapport au nombre d'habitants).

Un problème préoccupant

C'est celui de l'encadrement et du transport. Presque toutes les semaines six ou sept équipes jouent en championnat, souvent à l'extérieur.

Sait-on ce que représente pour les quelques dirigeants de travail, de soucis, de temps pris sur les loisirs et la vie familiale, l'équipement, l'encadrement et le transport de toutes ces équipes!

Quelques parents rendent de grands services. Une aide accrue d'autres bonnes volontés serait la bienvenue.

Gymnastique d'entretien

La gymnastique d'entretien, section de l'A.S.G., a vu le jour en octobre 1971. Elle réunit une trentaine de jeunes filles, dames, messieurs répartis en trois cours hebdomadaires :

- les mardis de 19 h 15 à 20 h 15 (mixte) et de 20 h 30 à 21 h 30 (dames).
- Les samedis de 14 heures à 15 heures (dames).

Les séances de gymnastique, dispensées par une monitrice très compétente, ont lieu actuellement à la salle des fêtes de Grézieu et se déroulent avec l'esprit sportif qui caractérise cette discipline.

Pour tous renseignements s'adresser à M^{me} CURTIL, responsable de l'organisation de la section gymnastique d'entretien ou à M. CATALON, président de l'A.S.G.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU RHONE

Siège social : 115, rue Pierre-Corneille, LYON 3^e

DEPOTS — PRETS — PLACEMENTS

Bureau de VAUGNERAY : Place de la Mairie

Tél. 48-72-03

Boule des amis

Siège social : café MORIN, place des Platanes — Tél. : 48-43-63. Cette société créée le 3 avril 1932 fut de tous temps très florissante, mais depuis quelques années, elle a vu ses effectifs diminuer du fait de la disparition d'un certain nombre de jeux de boules, en particulier de ceux de la place des Platanes.

Cependant la BOULE DES AMIS est toujours restée très active. Chaque année, elle organise plusieurs challenges qui attirent toujours de nombreuses doublettes et quadrettes des environs.

- La coupe ROSSIGNOL et le challenge RODOLPHE.
- La coupe CHOTARD, les challenges SCHUBERTH, CHERVOLIN et VESSIERE.

Ses joueurs participent également avec succès à de nombreux concours régionaux, en particulier les deux joueurs classés en honneur : Noël Lefort et Claude Reynaud.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidents d'honneur : MM. Schubert, Chotard.

Président actif : Paul Berlier.

Vice-présidents : MM. Vessière, Reynaud.

Trésorier : M. Mathieu.

Trésorier adjoint : M. Verpillat.

Secrétaire : J. Dumortier.

Secrétaire adjoint : M. P. Bazin.

Commissaires : MM. Thybert, Thurette Julien.

La société de chasse

La société de chasse de Grézieu est également très active. Elle rassemble une quarantaine de chasseurs de la commune.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur : M. Chotard.

Président : Joseph Grange.

Vice-président : Claude Reynaud.

Secrétaire : Albepart.

Trésorier : Pierre Carret.

Trésorier adjoint : Ponsonnet.

Commission

« Jeunesse, sports, culture »

Le rôle de la commission est de s'informer des besoins des sociétés et des habitants et de favoriser la réalisation de leurs projets.

La commission réunit les sociétés régulièrement pour connaître leurs activités actuelles et leurs projets, leurs possibilités et leurs difficultés.

- L'aide de la commission s'est traduite par des propositions de subvention au budget 1971, acceptées par la commission des finances et le conseil municipal. Il

MENUISERIE

CHARPENTE

Neuf et entretien

**Jean FAURE
et ses Fils**

Le Bourg

69 - Grézieu-la-Varenne

Tél. 48-43-26

Mariethé

RESTAURANT

48-32-50

marcy - l'étoile

Entreprise générale de bâtiment

TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENT
MAÇONNERIE
BETON ARME

Joseph BAYARD

Le Bourg

69 - GREZIEU-LA-VARENNE

Tél. 48-44-71

Tous travaux particuliers :
VILLAS - TRANSFORMATION
ENTRETIEN

Constructeur agréé :



Catalogue sur demande

HORLOGERIE — BIJOUTERIE

Pierre BRUN

Diplômé
Ecole Nationale d'Horlogerie

**Spécialiste
de bagues de Fiançailles**

LIP — JAZ
Médailles d'amour

Craponne — Tél. 48-51-59
Vaugneray mardi matin

est plus difficile de trouver des locaux pour les activités de certaines sociétés : locaux pour les activités touchant à la famille et aux enfants, pour organiser des réunions-débats réunissant plus d'une cinquantaine de personnes, pour abriter des activités nouvelles : gymnastique pour adultes, par exemple. Les locaux annexes du « Mille Club » devraient apporter une amélioration partielle.

- A plus long terme, il s'agit de refaire de fond en comble la salle des Fêtes aux équipements vétustes et ne répondant pas aux normes de sécurité.

Là encore, les associations ont été consultées afin de connaître leurs besoins dans les années à venir. S'il paraît possible de l'aménager pour des activités très variées allant du banquet des « têtes blanches » aux séances de cinéma et aux fêtes scolaires, il faudrait aussi prévoir une salle de sports servant aussi bien aux activités scolaires qu'aux compétitions sportives.

- De plus le stade actuel, en cours de réfection, devrait être agrandi pour accueillir une équipe de football dont la formation est prévue ainsi que d'autres activités.

Cela bien sûr, ne pourra se réaliser que grâce à un programme étalé sur plusieurs années en fonction des possibilités des finances municipales et de possibles subventions. Mais il faut dès à présent prévoir les besoins d'une population en passe de doubler une nouvelle fois en 15 ans.

Equipements sportifs municipaux

REALISATIONS ACTUELLES :

- En 1947 fut créé le stade municipal actuel sur l'emplacement remblayé d'un ancien étang. Dès l'origine, il comporta quatre jeux de boules et un terrain de basket, celui-ci rapidement utilisé par l'association sportive créée à cette époque.

Le terrain de basket fut ensuite goudronné et l'ensemble basket et boules éclairé.

- Puis quatre nouveaux jeux de boules furent installés à côté de l'actuel restaurant d'enfants et éclairés par les soins de la société de boules. Ces huit jeux permettent le déroulement de concours que la disparition des jeux dépendant de certains cafés fermés aujourd'hui et la suppression des jeux de la place des Platanes auraient rendu impossible.

- Tout récemment, une aire de jeux a été aménagée vers le restaurant d'enfants, comportant un mini-terrain utilisé par une section de « foot » créée pour les enfants d'âge scolaire.

De même, la salle des Fêtes chauffée, interdite par mesure de sécurité pour les bals et représentations théâtrales est mise à la disposition de la section de gymnastique volontaire pour adultes hommes et femmes.

DES PROJETS :

Parallèlement à l'extension de la population, à la diversification des activités sportives, il faut prévoir de nouvelles installations.

- Les sous-sols du « Mille club » sont prévus pour accueillir un groupe « moto » et une salle de judo ou activités similaires.

- La municipalité a décidé d'entreprendre les démarches de réservation du pré voisin du stade, excellentement situé pour l'extension du terrain actuel et la création de nouvelles installations : terrains de football, basket, piste d'athlétisme, salle de sports, gymnase pouvant se créer suivant les désirs des habitants de la commune.

Tout cela pose évidemment de gros problèmes de financement, mais ce financement, comme les besoins à satisfaire doivent être pensés et étudiés en sachant bien que l'accroissement actuel de la population va se poursuivre sinon s'intensifier dans les années à venir.

Pour vos réparations —
Fournitures pièces détachées — cycles et cyclo-moteurs

Une adresse :

DUCLOS Ed.

102, av. P.-Dumond-Craponne

Ancienne maison BONNARD

michel burckel

tél. 48-73-48

nouvelle adresse

m

B

entreprise de nettoyage
vernissage de parquets

route du col de la luère - le recret
69 — grézieu-la-varenne — rhône

TRANSPORTS — DÉMÉNAGEMENTS

M. FREDERICK

TOUTES DISTANCES
CAMION CAPITONNE

Bureau ouvert de 8 h 30 à 11 h 30 et 14 heures à 20 heures

Grande-Rue — 69 - GREZIEU-LA-VARENNE

C.C.P. Lyon 778.62

Tél. 48-46-63

**POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE MAISON
INTERIEUR • EXTERIEUR**

ET TOUS TRAVAUX DE

PLATRERIE — PEINTURE — TRANSFORMATIONS ET FINITION

un artisan à votre service **LARUE Guy**

69 - Grezieu-la-Varenne

tél. 48-48-26

SEUZARET - SOULIER

« LE BOURG »

69 - GREZIEU-LA-VARENNE

Tél. : 28-84-11 et
48-45-65

Pour tous vos travaux d'Electricité
villas — restaurations — magasins
— enseignes — locaux industriels
— Dépannages divers

Devis compétitifs sur demande
sans engagement

RM : 1594-68-69

Grézieu- la-Varenne et la Résistance

Publier ce bulletin municipal sans parler de ceux qui sont morts pour notre libération serait plus qu'une inconvenance.

Inconvenance d'autant plus grave que Grézieu a payé un lourd tribut à la Résistance et peut être fier de ses enfants.

Son directeur d'école d'alors, Jean-Pierre SANDELION, digne successeur des instituteurs de Jules Ferry qui permirent de gagner la guerre de 1914-1918, prit le maquis et fut tué dans les combats de la Libération, le 6 septembre 1944 à Montceau-les-Mines.

Emile EVELLIER, enfant de la commune, devint un des chefs de la Résistance dans la région de Grigny. Pour éviter le massacre de son groupe, il se sacrifia et fut fusillé le 31 août 1944 à Grigny. Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

Enfin, Georges LAMARQUE, héros national, compagnon de la Libération et chevalier de la légion d'honneur, avait un de ses P.C. dans la commune. Un groupe scolaire de Grézieu porte son nom.

J. CHOTARD
combattant des deux guerres
et de la résistance.

Les Associations d'Anciens



Les Anciens Combattants

Depuis la Grande Guerre, il existe à Grézieu une section communale rattachée à l'UMAC-UFAC. Elle comprenait 45 membres en 1919.

A l'occasion de la célébration du 50^e et du 25^e anniversaire des deux guerres, une campagne de propagande a été faite dans la commune en faveur d'une union locale de tous les anciens combattants : ceux de 14-18, et de 39-45, résistants, prisonniers, combattants d'Indochine et d'Algérie. Ce projet a été approuvé à l'unanimité au cours de l'assemblée générale du 24 octobre 1970, présidée par le maire de Grézieu.

La cotisation a été fixée à 10 F.
Une subvention de la municipalité

chaque année a permis d'apposer des plaques commémoratives dans la commune et de rendre hommage aux disparus de l'association.

L'effectif actuel est de 28 membres. Le bureau, élu à l'assemblée de 1970, se compose :

Président d'honneur :

M. Joël Chotard, combattant 14-18

Président actif :

M. Benoît Launay, combat. 14-18

Vice-président :

M. Marcel Perrot, prisonnier 39-45

Secrétaire :

M. Jean Allouis, combattant 39-45

Secrétaire-adjoint :

M. Jean Dumond, prisonnier 39-45

Trésorier :

M. Jean Bissuel, combattant 39-45

Pous vos façades
tous revêtements spéciaux

WASTYN Michel

La Morillère
Grézieu-la-Varenne

Devis gratuits sur demande

BRESSING MODERNE

teinture — dégraissage à
sec

R. FAHY

La Tourette
69 — Craponne
Tél. 48-42-82

cuir et daim

**QUINCAILLERIE
GENERALE**

JAS THEVENIN

88, av. Ed.-Millaud
69 — Craponne

Tout pour le bricolage
Tondeuse à gazon Wolf
Couvre parquets - Ménage

Tél. 48-41-01

Les amis des têtes blanches

La création de l'association « Les amis des têtes blanches » en mars 1970, a permis d'officialiser une action qui depuis de nombreuses années s'exerçait dans la commune en faveur des « anciens », action à laquelle participaient de nombreuses personnes membres du conseil municipal, du bureau d'aide sociale, des sociétés locales.

L'association regroupe ceux qui veulent témoigner leur sympathie aux anciens, en leur manifestant le respect auquel ils ont droit, en luttant contre leur solitude ou leur isolement, en leur permettant de se rencontrer. Cette sympathie se concrétise entre autre par un repas annuel auquel les anciens sont invités et auquel participent ceux des citoyens qui le veulent bien, par une distribution de cadeaux de Noël.

A ce propos, l'association précise bien qu'elle ne s'est pas donnée pour mission d'apporter une aide matérielle aux vieillards de la commune. Elle désire qu'à l'occasion de ce repas, des cadeaux de Noël ou de toute autre manifestation, ses membres montrent l'intérêt affectueux qu'ils portent aux anciens et essaient de nouer ou de renouer des liens avec eux, de sorte qu'il ne se sentent pas isolés.

Par ses statuts l'association est ouverte à tous (la cotisation est de 1 F par an). Elle est disposée à accueillir toutes suggestions et toutes manifestations conformes à ses buts. Elle sait bien que toute initiative comporte un versant ma-

tériel et financier, et elle remercie les organismes (conseil municipal, sociétés locales) et les personnes connues ou inconnues qui permettent la réalisation de ces initiatives.

Quelques chiffres :

- anciens (70 ans et plus) : en 1971 : 141 inscrits, dont 81 dames et 54 messieurs.
- Repas 1971 : présence de 64 anciens.
- Noël 1971 : 133 cadeaux distribués.
- Huit de nos anciens nous ont quittés en 1970, huit en 1971.

Avec satisfaction, l'association constate que chaque année davantage d'anciens participent au repas et que chaque année davantage d'amis se proposent pour distribuer les cadeaux de Noël. Qu'ils en soient remerciés.

Composition du bureau :

Président : Dr Lachanat.
Secrétaire : M. Claudius Masson.
Trésorier : M. Henri Faure.

C.C.P. Lyon 7406-55

**VENTES — REPARATIONS
CHAUSSURES**

VILLE — SPORTS —
TRAVAIL

Bottes caoutchouc
CHASSE ET PECHE

E. THURETTE

Grande-Rue
69 - Grézieu-la-Varenne

L'Association des familles

L'association de Grézieu

L'association des familles a été fondée en 1946 et reconnue par la Préfecture le 14 août 1946.

Elle est affiliée à la fédération des familles du Rhône, elle-même rattachée à l'Union départementale des Familles (UDAF) et à l'Union national (UNAF). Ses statuts sont ceux de la fédération du Rhône.

Son rôle essentiel est de représenter les familles, donc de faire le lien entre chaque famille et les pouvoirs publics et le législateur. L'UNAF s'efforce depuis 25 ans à faire écouter l'opinion des familles et à défendre ses intérêts matériels et moraux. Mais pour que l'UNAF soit forte, il faut qu'elle puisse se prévaloir d'un nombre élevé d'adhérents et ainsi faire la preuve de sa représentativité.

Récemment, des textes de loi ont paru pour les familles les plus défavorisées sur le salaire unique, sur le droit à la retraite pour les mères de familles nombreuses, sur l'allocation logement pour les jeunes ménages. Tout cela a été obtenu grâce à l'action des associations familiales, grâce à leur représentativité.

En dehors de ce rôle primordial, l'association locale gère des services d'intérêt familial : participation à la bourse aux vêtements (automne et printemps) — cours d'alphabétisation qui sont donnés par des mères de famille et des jeunes — participation au GILE, groupement intercommunal de loisirs éducatifs, pour les jeudis de

neige. L'association organise également des conférences-débats; les derniers sujets traités portaient sur l'avortement, le divorce, la prostitution.

Il ne faut pas non plus oublier le rôle humain de l'association : solidarité avec tous ceux qui ont besoin d'aide, aide morale ou financière pour les isolés, les éprouvés comme les sinistrés par le feu de décembre 1971, les nouveaux arrivés pour les aider à s'insérer dans la commune.

L'association tient une assemblée annuelle en début d'année, au cours de laquelle elle renouvelle son bureau. La cotisation, imposée par la F.F.R. est de 15 F.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur : M. Chotard.

Président : M. Chapus.

Secrétaire : M^{me} Roger Faure.

Membres : MM. Bailly, Guggiari, G. Piroird.

SPORT-CLUB

la mer et la montagne

tout pour le CAMPING

Sport d'été
Maillots de bains
Exposition de tentes
Location de skis

H. Vasserot 44, av. E.-Millaud
48-46-14 69-CRAPONNE

Les donneurs de sang

Depuis 1961, la Croix-Rouge française et le centre de transfusion sanguine de Lyon organisent des collectes de sang à Grézieu.

Celles-ci ont lieu en moyenne trois fois par an; elles sont annoncées par affiches, annonces dans les journaux et convocations.

Le nombre des donneurs est en augmentation constante. Il y a actuellement 74 inscrits. La moyenne des collectes est de 30 donneurs.

La commune a fourni 700 flacons en 11 ans.

Pour être donneur de sang, il suffit d'être âgé de 18 à 60 ans (entre 18 et 21 ans, l'autorisation des parents est nécessaire), d'être en bonne santé, d'être relativement à jeun.

Le don du sang est personnel et généreux, c'est à chacun de réfléchir; personne n'est à l'abri d'un accident. La vie de nombreux malades et blessés dépend uniquement de votre générosité et de votre décision. Refuseriez-vous de donner du sang pour sauver la vie de votre enfant ou d'un des vôtres! Ce sont ceux qui ont besoin de votre sang qui vous remercient.



Le culte

*Les œuvres
paroissiales*

l'association d'éducation populaire

L'A.E.P. a été fondée en 1953. Son but statuaire est de promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'éducation populaire, notamment : réunions d'étude, conférences, séances récréatives, toutes les initiatives ayant pour but l'hygiène et la santé physique et morale.

Elle met ses locaux et son matériel au service des personnes ou sociétés, en particulier la paroisse, le comité de liaison, l'association des familles pour ses cours d'alphabétisation, les sociétés locales pour leurs fêtes et réunions.

Tout en entretenant son patrimoine, elle s'efforce de terminer la construction d'un local qui rendrait de grands services pour le sport et les réunions. L'A.E.P. vit des dons qu'elle reçoit, d'une subvention de la municipalité, des cotisations de ses membres.

Son bureau :

Président : François Quarret.

Vice-présidents : Roger Faure et Zacharie.

Trésorier : Julien Durillon.

Secrétaire : Pierre Meifrédi.

Membres : Pierre Tuillon, René Evellier.

le conseil paroissial

L'année 1972 est pour la paroisse une année de changements. Le père Gagneur, à Grézieu depuis septembre 1962, s'en va et il n'est pas à proprement parler remplacé. Un prêtre, le père Crépét, résidant à Brindas, prend la responsabilité des paroisses de Brindas et Grézieu. Un autre prêtre, le père Fulchiron, professeur dans une institution à Lyon, vient habiter Grézieu. Il partage avec le père Crépét la charge de la paroisse, assumant en particulier le service des messes dominicales.

Cette nouvelle organisation entre dans le cadre d'un bouleversement des habitudes de notre région. Dans le secteur de Vaugneray (Vaugneray, Marcy, Sainte-Consorce, Pollionnay, Grézieu, Brindas, Messimy, Thurins) désormais plusieurs paroisses pourront dépendre d'un seul curé. De plus un prêtre s'occupera, pour l'ensemble du secteur, d'une activité donnée, jeunes, personnes âgées... ceci à temps partiel ou à temps complet.

Dans ces conditions, les conseils paroissiaux ont de plus en plus d'importance. Le conseil paroissial de Grézieu, émanation des différentes activités (catéchisme, liturgie, chants, A.E.P., société immobilière...), est ouvert à tous. Il attend tous ceux qui veulent partager les soucis de la vie de la paroisse.

Pour vos achats en
BICYCLETTES
CYCLOMOTEURS
PEUGEOT — FLANDRIA —
SOLEX

DUCLOS Ed.

102, av. P.-Dumond-Craponne

Ancienne maison BONNARD

**MATERIAUX DE
CONSTRUCTION**

Etienne NARBONNET

139 bis, av. Pierre-Dumond

69 — CRAPONNE

Tél. 48-46-03

**TRANSPORTS
DEMENAGEMENTS
TRANSPORTS DE PRESSE**

M. VERPILLAT

Place Louis-Launay

69 - Grézieu-la-Varenne

**SERRURERIE POSE
MECANO — SOUDURE**

M. BAYARD

23, av. Général-Brosset

69 — LA DEMI-LUNE

**FERMETURES
TOUTES REPARATIONS**

Plomberie — Sanitaire

Zinguerie

Chauffage gaz et mazout

J.P. VACHERON

Grande-Rue

69-Grézieu-la-Varenne

REPARATION - INSTALLATION

DEPANNAGE

ATELIER : place de l'Eglise

**DEVIS GRATUITS
SUR DEMANDE**

Des milliers de clients
font confiance à

la Cie U.A.P. - UNION

L. Doumet, agent général

4, avenue Clemenceau

69 - LA DEMI-LUNE

Tél. 34-09-45

(ouvert le samedi)

**INCENDIE - ACCIDENT - VIE -
MALADIE**

le comité de liaison

Pour essayer de donner un peu de vie à la commune de Grézieu, pour l'égayer, pour regrouper des activités dispersées, les représentants de toutes les sociétés locales et quelques personnes isolées, pleines de bonne volonté, se sont réunis régulièrement depuis septembre 1969.

C'est ainsi que, grâce à ce comité de liaison furent organisés :

- trois grandes kermesses avec défilé de chars, vélos fleuris, majorettes, cliques qui remportèrent un éclatant succès.
- Des sorties de ski, des excursions.
- Des sorties et abonnements au théâtre.
- Des concours de tir.
- Un festival de musique et diverses autres activités.

Le comité de liaison a prouvé qu'il s'intéressait aux têtes blanches, aux enfants, aux anciens combattants, etc.

Les réunions ont lieu, régulièrement, tous les premiers lundis de chaque mois, à 20 h 30 (provisoirement, salle de l'A.E.P.). Ces réunions sont ouvertes à tous.

C'est une association absolument apolitique; un regroupement occasionnel des principaux animateurs des sociétés. Il ne cherche à s'immiscer dans aucune des activités qui sont propres à chaque société ou à la municipalité. Il n'a aucun statut, aucun responsable, aucun bureau. Ce sont simplement les éléments les plus dynamiques de chaque société qui, tous les mois, se retrouvent pour essayer de mettre en commun, leurs idées, de conjuguer leurs efforts pour organiser toutes sortes d'activités de loisirs que chaque société ne pourrait entreprendre seule.

le groupe chant choral et danses folkloriques

La Canterelle existe depuis fort longtemps à Grézieu, elle s'est efforcée de répondre aux besoins musicaux de ses adhérents en adaptant ses activités au goût du jour.

C'est en 1967 qu'elle s'est donnée une existence légale.

On lit dans ses statuts que l'un de ses buts essentiels, est de promouvoir, de soutenir, de favoriser et de développer chez ses adhérents la pratique de l'art musical sous toutes ses formes, mais principalement par l'enseignement du solfège.

C'est à ce titre que la Canterelle assure la gestion d'un cours de solfège dispensé par un professeur de l'Ecole cantonale de musique, dans les locaux de l'école communale. Plus de vingt élèves — garçons et filles — de 7 à 10 ans, suivent le cours de première année le samedi de 14 à 15 heures.

Nous rappelons que ces cours sont ouverts à tous les enfants quel que soit l'établissement scolaire qu'ils fréquentent.

C'est grâce à une subvention du conseil municipal qu'il a pu être organisé un tel cours cette année. Nous espérons qu'un nombre suffisant d'inscriptions nous permettra de poursuivre l'an prochain et d'assurer la suite du programme de cette année.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

André SIMON, président.

René EVELLIER, Pierre MEIFREDY, Louis COLOMB, Martine RATTON,
Martine MOREL.

Association pour le renouveau de Grézieu

Les dernières élections municipales ont marqué la vie publique d'un grand regain d'intérêt. Les habitants ont pu discuter des nombreux problèmes communaux, poser des questions, donner leur avis.

Il eût été dommage que ces bonnes dispositions n'aient pas de suite, et que tout retombe en sommeil une fois les élections passées.

L'association pour le renouveau de Grézieu se veut un lieu de rencontre pour les personnes qui s'intéressent aux problèmes civiques, et en particulier communaux.

C'est pourquoi elle s'est donné des statuts conformément à la loi de 1901 qui précisent ses buts :

« promouvoir l'intérêt de tous les habitants de Grézieu à la vie et aux problèmes communaux, ainsi qu'à la vie publique en général. »

Elle est ouverte à tous les habitants de la commune.

Son activité doit se traduire par l'organisation de réunions d'informations, conférences, débats contradictoires, circulaires aux adhérents et aux habitants, ainsi que tous autres moyens d'information.

Une première réunion a eu lieu le 15 novembre dernier où toutes les personnes présentes ont pu s'exprimer dans l'ambiance la plus cordiale. D'autres réunions auront lieu en fonction des sujets d'actualité présentant un intérêt pour la population.

Président : Michel DUMORTIER.

Vice-président : Francis EVELLIER.

Secrétaire : M^{me} CHARMIER.

Trésorier : M^e SIMON.

Les Jeunes

le club des jeunes

Ce club, malgré son jeune âge (il a été fondé le 11 avril 1964), a connu plusieurs périodes du fait que par définition, il est composé essentiellement de jeunes et que ceux-ci sont amenés à s'en éloigner en prenant de l'âge, en se mariant ou en s'installant hors de la commune.

Son histoire est aussi marquée par le problème des locaux pour abriter ses activités.

La première année (1964), il ne disposait d'aucun local et ses activités étaient extérieures : ski, camps de neige, promenade pédestre. Le président était Jean-Paul Usclade.

Puis en 1965, grâce au soutien de M. Porphyre, il put utiliser les anciennes tribunes de la salle des Fêtes, aménagées et chauffées et épisodiquement la salle des Fêtes elle-même.

De nouvelles activités purent se développer : ping-pong, veillées, philatélie, danses modernes et folkloriques, ciné-club. Une saison d'initiation au karaté put avoir lieu, grâce à l'aide d'un moniteur compétent et bénévole.

En 1968 et 1969, ce fut un peu, la traversée du désert, le départ de nombreux éléments n'étant pas compensé par de nouvelles recrues.

Mais début 1970, nouveau départ avec l'afflux de nombreux jeunes et l'aide de moins jeunes. Un nouveau bureau se constitue : membres de 15 à 25 ans : Marc Bayard, président.

Les jeunes furent vite à l'étroit dans leur local, et la municipalité leur proposa deux classes préfabriquées qui se trouvaient libres, mais ce fut une fausse joie, car la création d'une classe inespérée nécessita la récupération d'une des salles.



Heureusement, grâce aux nombreuses interventions de la municipalité, du conseiller général et bien sûr du président du club un « Mille-Club » fut promis par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Tous les jeunes vécurent alors dans l'attente de son attribution.

Elle ne les empêcha pas de maintenir un certain nombre d'activités et d'en créer de nouvelles abritées dans : club-radio, club-photo, sorties de ski, initiation à la voile.

Mais depuis les vacances 1971, la principale activité est bien la construction de ce « mille-club » qui du fait de sa complexité demande une bonne dose de persévérance.

Ce « mille-club » se compose de deux parties :

- Le sous-sol en béton, appartenant à la commune.
- L'étage, préfabriqué offert par le ministère de la Jeunesse et des Sports, monté par les jeunes, mais dont l'équipement est fourni par la commune.

Une fois terminé, ce « mille-club » sera le théâtre de nombreuses activités :

- Il sera d'abord un lieu de rencontre au cours des permanences autour d'un bar (sans alcool) et d'un barbecue, mettant en contact les nouveaux arrivants avec les jeunes de la commune et les responsables des diverses activités, dans une ambiance de musique classique ou moderne.
- La bibliothèque : qui, en collaboration avec le Bibliobus assurera le prêt de nombreux livres aux jeunes et adultes.
- Le club-radio : permettra d'initier à la radio et à l'électronique sous la direction de responsables compétents.

- **Le club-photo :**
avec un labo équipé pour le développement et tirage en noir et blanc. L'affiliation à une association de photographes amateurs, des stages de formation et des expositions.

- **Sports :**
Le sous-sol est prévu pour la pratique du ping-pong et des sports de combat (judo? karaté?) sous la direction de moniteurs compétents.

Dans ce sous-sol est prévue aussi une salle pour le

- **Club-moto :**
Ce sera le repaire des bricoleurs; l'outillage mis à leur disposition pourra satisfaire leur passion de la mécanique.

- **Sur le plan artistique :**
il sera possible de créer des ateliers d'émaux, poterie, pyrogravure ou de reliure.
Les activités extérieures seront poursuivies.

- **Ski,** en sorties dominicales, week-end ou camps de neige.

- **Initiation à la voile :**
Des sorties ont déjà eu lieu. De nouvelles seront organisées autour d'un groupe de quelques mordus adultes et jeunes très compétents.

- **Rallye surprise :**
Il a lieu chaque année le dernier dimanche de juin. (Il réunit en moyenne 40 voitures et le soir 200 convives partagent le repas pendant la remise des prix.

Le club est donc un lieu de rencontre mais aussi la base de multiples activités au gré des imaginations, des compétences et du dévouement de chacun.

Placé sous la responsabilité des jeunes de 15 à 25 ans, il est ouvert à tous.

ATELIER DE RÉPARATIONS AGRÉÉ

Garage

SEYTE & VESSIERE

69 - GREZIEU-LA-VARENNE

VENTES
NEUF
OCCASION

CARROSSERIE
TOLERIE
PEINTURE

TEL.
48-43-60

Agence régionale :
Simca-Chrysler



entreprise
de
maçonnerie

NEUF ENTRETIEN
BETON ARME

NOVAT PAUL

Lè Revet — tél. 48-44-94

69 - GREZIEU-LA-VARENNE

Urbanisme - Voirie - Environnement

Urbanisme

La commission « Urbanisme » est chargée d'étudier les demandes de permis de construire déposés à la mairie. Après examen, elle émet un avis qui permet au maire de transmettre le dossier au ministère de l'Équipement avec son avis.

L'examen d'un dossier doit tenir compte des règlements en vigueur et notamment du plan sommaire d'urbanisme de la commune de Grézieu-la-Varenne, qui répartit son territoire en plusieurs zones :

- Zone U : partie agglomérée de la commune.
- Zones V 1 et V 2 : prévues pour recevoir des constructions d'habitation.
- Zone A : exclusivement agricole.
- Zone R : où l'activité rurale prédomine.
- Zone F : sections boisées à conserver.

Pour ces différentes zones, des normes de construction et de superficie nécessaire de terrain sont imposées par le ministère de l'Équipement.

Il y a également lieu de tenir compte de l'infrastructure existante : chemins, égoûts, alimentation en eau, alimentation électrique, écoles, équipements sociaux et culturels.

La commission est également chargée d'examiner, en collaboration avec la commission d'action sociale, les demandes de dérogation sollicitées pour construire dans les zones non prévues à cet effet.

Il est important de souligner que l'étude technique des permis de

construire est effectuée par le ministère et que les décisions relatives aux dérogations sont prises par la commission départementale d'urbanisme et le ministère de l'Équipement.

Pendant la première année d'activité la commission a examiné :

- 39 dossiers de permis, ayant tous reçu un avis favorable.
- 7 dossiers de modification ou agrandissements de constructions existantes; 6 ont reçu un avis favorable, 1 dossier renvoyé pour modifications.
- 4 dossiers de constructions industrielles, avis favorables pour extension.
- 14 dossiers de dérogation et aménagements de terrain : 10 acceptations, 4 refus.
- 2 dossiers de demande de lotissement.

A plus long terme, la commission souhaite se pencher sur l'évolution de l'urbanisme à Grézieu dans les années à venir. Elle se tient donc informée des études faites par les services officiels responsables de l'aménagement du territoire (plan d'occupation des sols), afin de pouvoir donner son avis. Elle se propose d'examiner et de discuter ces projets avec l'ensemble des habitants.

Le développement de la commune est lié à la création de chemins et d'égoûts et au développement du réseau de distribution d'eau; il importe donc que la commission d'urbanisme travaille en collaboration avec les commissions chargées de ces différents problèmes.

Dès à présent il convient de tenir compte des besoins futurs pour l'étude des dossiers, surtout en ce qui concerne les lotissements.



Voirie

La commission voirie est responsable de 23 km de chemins communaux et vicinaux. Les premiers sont classés et numérotés et la commune est tenue de les entretenir alors que l'entretien des autres se fait suivant les disponibilités financières. L'entretien ou l'amélioration de certains de ces chemins peut être pris en charge par le Syndicat intercommunal des Monts du Lyonnais s'il le juge intéressant pour l'ensemble des communes qui le composent.

Quant aux routes départementales et nationales elles dépendent comme leur nom l'indique du département ou de l'Etat.

S'occupant des chemins dont elle a la charge, la commission a donc dirigé les travaux suivants :

- **Essai d'élagage des haies** par une machine qui donne satisfaction. Son emploi sera généralisé et la commune en prendra les frais à sa charge; frais qui, normalement, incombent aux riverains des chemins.
- **En prévision de chutes de neige** des stocks de graviers et de sel ont été prévus en divers points de la commune. De plus l'achat d'un chasse-neige est prévu (étrave pouvant être montée sur un camion effectuant en même temps le gravillonnage). Ce chasse-neige pourra dégager rapidement les chemins à la charge de la commune (voir en tête de chapitre).

ENTREPRISE FOURNIER-LABE

TERRASSEMENT

Etude et réalisation de villas « clef en main »

69 — GREZIEU-LA-VARENNE

POUR TOUTES QUESTIONS D'ASSURANCES

UN PROFESSIONNEL :

Charles TREVOUX

Courtier d'assurances

Tél. 48-40-49

49, av. Ed-Millaud

69 - CRAPONNE

CREDIT : immobilier, ancien, neuf, terrain industriel.

Déblocage rapide

PAPIERS PEINTS

PEINTURES

REVETEMENTS DE SOLS

Eugène LASSERRE

127, av. Pierre-Dumont

Tél. 48-46-01

CRAPONNE 69290

Jean BERANGER et Fils

**PAYSAGISTES
PEPINIERISTES**

« Les Grandes Terres »

Route de Bordeaux

69 - Grézieu-la-Varenne

Tél. 48-42-43

R.C. Lyon 54 A 496

C.C.P. Lyon 2974-75

**PAIN
PATISSERIE
CONFISERIE**

« A la Tourette »

Place de l'Eglise

69 - Grézieu-la-Varenne

Tél. 48-44-55

Choix — Qualité
Remise de 5 % permanente

M^{me} Nicole COQUET BROCANTEUR

**ACHAT — VENTE
DE TOUS MOBILIERS**

69 - Grézieu-la-Varenne

« Les Terres »

Tél. 48-45-53

- **Suivant les possibilités** du budget et les subventions que la commune pourra obtenir un programme d'entretien et d'élargissement des chemins les plus passagers de la commune. Ce programme comprend une longueur de 12 km qui se réalisera sur plusieurs années dans l'ordre de priorité défini par l'urgence des besoins.

Comme tous les équipements communaux, il faut voir le problème des chemins en sachant que la population a doublé depuis 15 ans et doublera encore dans les vingt ou trente ans à venir. Il est indispensable que soit étudié un projet de nouveaux chemins pour desservir les futurs logements et les réaliser à mesure qu'ils seront construits.

Environnement

L'environnement est un problème qui nous concerne tous et pour lequel nous avons tous des responsabilités. C'est ainsi que chacun de nous est un pollueur : utilisation de détergents et rejet de nos eaux usées et de nos ordures, fumées de notre chauffage domestique, gaz d'échappement de nos voitures...

Un effort de tous est donc nécessaire et il ne suffit pas de rejeter toujours sur les autres les responsabilités. Une éducation des adultes et des enfants s'impose.

La commission « Environnement » désirerait qu'un effort commun de tous permette d'améliorer le village. Elle suggère d'abord un effort de propreté : chasse aux dépôts d'ordures clandestins en premier lieu; tous les habitants de Grézieu doivent savoir qu'il existe un dépôt autorisé à Brignais. La municipalité organise de temps en temps un ramassage exceptionnel permettant à chacun de se débarrasser des ordures autres que ménagères, qui ne sont pas acceptées au ramassage du vendredi.

Avec cet effort de propreté, on doit continuer celui entrepris pour le fleurissement des maisons dans toute la commune.

Nous voudrions aussi nous associer à la campagne nationale entreprise pour la plantation d'arbres. Il faut signaler à ce propos que des propriétaires peuvent obtenir une aide de l'Etat pour les plantations.

Un gros problème de la commune reste celui des égoûts. La troisième tranche est prévue, mais il faut arriver à obtenir les subventions nécessaires. Ces importants travaux ne peuvent être entrepris sur les seules ressources de la commune. Cette troisième tranche doit desservir le centre du village.

La commission sera heureuse de recevoir les suggestions de tous.

La vie économique

Les activités traditionnelles de Grézieu étaient le blanchissage et l'agriculture qui occupaient de nombreux journaliers et des repasseuses travaillant soit à domicile soit en journées chez l'un ou l'autre.

Depuis la fin du siècle dernier, le petit train à vapeur puis électrique permettait à un nombre de plus en plus grand d'habitants d'aller travailler à Lyon, chaque jour, avec une relative facilité.

Cette situation est restée stable jusqu'à la dernière guerre, mais après celle-ci, une fois les restrictions terminées, ces activités traditionnelles se sont vues emportées dans l'évolution générale.

Textiles synthétiques, nouvelles poudres à laver, machines individuelles, laveries automatiques ont fait une très forte concurrence aux artisans. Quelques-uns se sont industrialisés, mais leur nombre diminue à mesure qu'ils prennent leur retraite et d'une cinquantaine à la fin de la guerre, ils ne sont actuellement plus que vingt.

Même évolution pour l'agriculture où les problèmes généraux de cette profession sont aggravés par la réduction progressive des terres cultivables au profit de la construction.

Il reste actuellement 31 agriculteurs, horticulteurs et jardiniers paysagistes sur la commune.

De même, les **commerçants** étaient bien plus nombreux autrefois : Avant-guerre il y avait huit cafés dont trois faisaient hôtel-restaurant, huit épiceries-alimentation, deux coiffeurs. Maintenant il n'y a

plus que quatre épiceries, deux cafés et aucun coiffeur. Pourtant la population a doublé, mais cela est dû à l'évolution générale du commerce et de la vie dans son ensemble.

Il reste cependant dix-huit commerces :

- 2 boulangeries-pâtisseries, 2 boucheries, 1 charcuterie, 2 cafés, 3 magasins d'alimentation, 1 de chaussures, 1 droguerie, 1 bazar, vins et spiritueux, 1 mercerie et vêtements, 1 tabac, libraire, jouets, 1 pharmacien, 1 antiquaire.

De plus on compte 3 garagistes-mécaniciens, 2 taxis, 2 marchands de combustibles, 4 transporteurs ainsi que 13 forains habitant la commune, mais exerçant sur les marchés extérieurs.

Un marché essentiellement alimentaire a lieu tous les mardis sur la place de l'Eglise.

Depuis plusieurs années nous sommes heureusement pourvus d'un médecin, d'une pharmacie (déjà citée), un dentiste exerçant à temps partiel, une étude de notaire existe sur la commune depuis des temps anciens.

Parallèlement de nouvelles activités se sont développées, surtout tournées vers la construction :

On dénombre 7 entreprises de maçonnerie (dont 2 entreprises générales) 4 d'électricité, 3 de plomberie, chauffage, sanitaire, 3 de peinture-plâtrerie, 2 de menuiserie, 1 de carrelage auxquelles il faut ajouter les 5 jardiniers-paysagistes fournissant les plants, créant ou entretenant les jardins.

Réparation — Location — Vente

Machine à écrire
et à calculer
Fourniture générale de
bureau

H. CRUZILLE

106, av. Pierre-Dumond

69 - CRAPONNE Tél. 48-41-77

MERCERIE
BONNETERIE
CONFECTION

J. SIMON

Place de l'Eglise

69 - Grézieu-la-Varenne

Tél. 48-43-54

**Caisse d'Epargne de
Lyon**

Siège social :
12, rue de la Bourse
LYON 2^e

Agence de VAUGNERAY

Disponibilité - Sécurité - Renta-
bilité - Mensualisation - Vire-
ment des salaires - Pensions -
Règlement automatique des quit-
tances EDF GDF EAUX (CGE)

Avec les nombreux ouvriers qu'elles font travailler, ces entreprises constituent une partie très importante de l'activité communale tournée vers la construction, mais qui devra faire face à la concurrence des diverses sortes de constructions préfabriquées et s'y adapter.

Une dizaine d'**entreprises de caractère industriel** se sont implantées sur la commune, très diverses par la taille : de moins de 10 à plus de 50 employés et par leur production : grosse serrurerie, chaudronnerie, transformation de matières plastiques, charpente en bois collé, luminaire, blanchisserie ou dégraissage industriels. Il est essentiel que ces entreprises se développent, que de nouvelles s'implantent car elles apportent sur place de nombreux emplois, masculins et féminins et contribuent, à plusieurs titres, à la prospérité du pays.

Par déduction, si on estime à 600 foyers la population communale, dont une centaine de retraités, il reste plus de 400 ménages dont un, deux ou plusieurs membres en comptant les enfants exercent une profession — soit salariée, soit indépendante — à l'extérieur de la commune — par exemple 6 médecins habitent Grézieu.

Beaucoup travaillent à l'extérieur, y font une partie de leurs achats et ne vivent donc que partiellement sur la commune.

Dans ces quelques lignes, on a pu constater un changement radical des activités de la commune et de ses habitants. Ce changement se poursuit. Les activités traditionnelles sont exercées par des personnes d'âge souvent

supérieur à 40 ans. Ces activités, pour rester compétitives, doivent s'adapter à l'évolution générale. Cela est particulièrement vrai pour le commerce et l'artisanat qui doivent trouver leur clientèle parmi les habitants de plus en plus nombreux à condition de s'adapter à leurs besoins.

C'est aussi vrai pour les professions agricoles, qui doivent trouver des débouchés dans une clientèle recherchant autre chose qu'une nourriture industrialisée standardisée et harmonisée ou voulant cultiver et embellir son jardin.

En accueillant de nouvelles entreprises dont l'activité respecte la vocation de zone protégée d'habitation, notre commune pourra alors connaître un développement harmonieux tout en préservant l'environnement naturel qui fait son charme.

LES RESSOURCES LOCALES

A une époque où la nourriture est de plus en plus industrialisée les produits naturels sont très recherchés. Il faut donc souligner que les habitants de Grézieu ont la chance de pouvoir trouver non loin de chez eux chez les différents agriculteurs ou horticulteurs lait, œufs, volailles, légumes, fruits ou vin qui passeront ainsi directement du producteur au consommateur.

De même de nombreux artisans blanchisseurs peuvent assurer le blanchissage familial aux meilleures conditions.

Renseignez-vous auprès de vos voisins.

